

La ville de Waterloo offre une expérience de travail enrichissante pour les personnes désirant animer la communauté waterlooise. Vous voulez y contribuer? Voici les postes offerts pour la saison estivale 2017.

POUR LE SERVICE DES LOISIRS

POSTES DISPONIBLES

- Préposés de parc – plage municipale (3 postes à combler)

EXIGENCES

- Avoir 16 ans avant le début de l'emploi;
- Se soumettre au processus de vérification des antécédents judiciaires;
- Détenir une formation de premiers soins valide (fournir une attestation);
- Être capable d'exécuter des tâches physiques (charges lourdes).

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Procéder à l'entretien général du site (aménagement paysager, propreté du site, du bâtiment [toilettes] et des modules de jeu);
- Surveiller adéquatement le site et les infrastructures;
- Répondre aux demandes d'informations touristiques des visiteurs;
- Compléter les rapports quotidiens (statistiques de participation, revenus et autres);
- Assurer la gestion du prêt de matériel (kayaks, planches à pagaie et autres) et la vente de produits;
- Faire appliquer les règlements en vigueur sur le site et assurer la sécurité;
- Effectuer certains tests d'eau;
- Exécuter d'autres tâches connexes au site.

HORAIRE DE TRAVAIL

- Être disponible à temps partiel (vendredi au dimanche) du 2 au 25 juin et à temps plein du 26 juin au 27 août, les horaires peuvent varier hebdomadairement.

SALAIRE 2017

Salaire minimum (10,75\$), selon les normes gouvernementales en vigueur.

Les personnes intéressées doivent fournir les attestations nécessaires, remplir le formulaire d'emploi disponible à l'hôtel de Ville de Waterloo et/ou faire parvenir leur curriculum vitae avant le **21 avril 2017, à 12h**, au Service des loisirs au 417, rue de la Cour, Waterloo (Québec) J0E 2N0 ou par courriel à p.st-denis@ville.waterloo.qc.ca. Les formulaires sont disponibles sous l'onglet Ville / Emplois.

Note : Seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.